

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Acquisition de végétaux et fournitures en vue de la
plantation de haies et d'arbres champêtres sur le territoire
du Département de l'ARDECHE**

**Lot n° 01 : Acquisition de jeunes plants champêtres
Zone de provenance MASSIF CENTRAL**

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N°

NOTIFIE LE / /

Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône Alpes - Mission Haies
Maison de la Forêt et du Bois
10 Allée des Eaux et Forêts
Site de Marmilhat
63370 LEMPDES

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant	3
3 - Dispositions générales	5
3.1 - Objet	5
3.2 - Mode de passation	5
3.3 - Forme de contrat	5
4 - Prix	5
5 - Durée de l'accord-cadre	5
6 - Paiement	6
7 - Nomenclature	6
8 - Signature	7
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	8

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : **Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône Alpes**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Madame Anne Marie Bareau (Présidente de l'Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône Alpes)

Ordonnateur : Madame Anne Marie BARREAU

Personne assignataire des paiements : Madame Anne Marie BARREAU

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	

Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

Le candidat devra avoir vérifié que les mails provenant de l'adresse mail : marchepublic@missionhaies.fr lui parviennent. L'Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône Alpes ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de non prise en compte des mails envoyés.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse mail renseignée par l'Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône Alpes et utilisée lors du dépôt de la candidature et de l'offre doit être valide et relevée tous les jours, conformément à l'article renseignements complémentaires du règlement de la consultation.

Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer de la réception, de la lecture et du traitement des messages et courriers envoyés à cette adresse électronique. Le prestataire en signant l'AE accepte le mode de communication électronique.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 21 Jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne l'acquisition de végétaux et fournitures en vue de la plantation de haies et d'arbres champêtres de Provenance d'origine Massif Central sur le territoire du Département de l'ARDECHE.

Ce marché répond à la mise en œuvre du programme FEADER. Ce dernier est un programme d'animation territoriale pour la plantation et la gestion durable des haies.

Il a notamment pour ambition d'accélérer la plantation de haies dans les exploitations agricoles du territoire et d'accompagner à la gestion durable l'ensemble des gestionnaires des haies. Le service Mission Haies de l' UFHAURA (Service Mission Haies) accompagne techniquement et financièrement les plantations de haies.

Dans le cadre de ces futures plantations de haies et d'arbres réalisées par les planteurs (exploitant agricole), l'UFHAURA -Service Mission Haies souhaite acquérir des végétaux et fournitures.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 4 lots.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum en valeur est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant total des prestations pour la durée du lot n°01 - Acquisition de jeunes plants champêtres de Provenance d'origine Massif Centrale est défini comme suit :

Montant maximum en € HT sur la durée totale du marché
45 000,00 €

5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixées dans les conditions du CCAP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur
Cocher la case correspondant à votre situation :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
03452000-3	Arbres
03450000-9	Produits de pépinière
03120000-8	Produits horticoles et produits de pépinières
37453600-4	Haies
44212220-7	Pylônes, poteaux et piquets

8 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A LEMPDES

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par l'Assemblée Générale en date du 16 Mai 2025 et le
Procès Verbal du Bureau de l'UFHAURA en date du 3 Octobre 2025

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

